

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2024

ADOPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE D'EXIGENCES À L'IMPORTATION POUR LE
RESPECT DE NORMES DE PRODUCTION ÉQUIVALENTES AUX NORMES DE
PRODUCTION ESSENTIELLES, EN MATIÈRE DE SANTÉ, D'ENVIRONNEMENT, DE
BIODIVERSITÉ ET DE BIEN-ÊTRE ANIMAL APPLICABLES DANS L'UNION
EUROPÉENNE - (N° 627)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE3

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard,
M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon,
Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour,
Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall,
Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor,
Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-
Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE UNIQUE

Rédiger ainsi l'alinéa 47 :

« s'opposer, en conséquence, à l'adoption de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP entend supprimer la fin de l'alinéa 47 qui conditionne l'opposition à l'adoption d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur à la mise en œuvre de mesures miroirs. La rédaction actuelle est ainsi remplacée : « s'opposer, en conséquence, à l'adoption de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur ; ».

Le principe des clauses miroirs repose sur l'idée que le modèle de l'UE serait vertueux, alors que celui-ci pose plusieurs problèmes (le dumping social y est de mise par exemple). Par ailleurs, comme le pointe également cette PPRE dans son exposé des motifs, les clauses miroirs sont aisément contournables ou inapplicables. En effet, des décennies de néolibéralisme ont considérablement affaibli nos services douaniers et de contrôle.

Par ailleurs, cet argument viendrait à présenter les clauses miroirs comme l'antidote parfait aux effets néfastes des accords de libre-échange et donc à justifier la signature de nouveaux accords de ce type. Nous refusons cela, le libre-échangisme est intrinsequement contraire à nos exigences en matière de justice sociale et environnementale.

Par conséquent, nous proposons de transformer cet alinéa pour que celui-ci invite le Gouvernement à s'opposer, sans concessions et catégoriquement, à la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur.